

**Feux :** un arrêté préfectoral n°2008-11470 autorise les particuliers à faire des feux de végétaux. « Les déchets de bois à éliminer devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée. **Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse...) est interdit. L'adjonction de tous produits pour activer la combustion du bois est interdit. Le brûlage est interdit pendant la période du 15 février au 30 avril et du 15 juillet au 30 septembre inclus, et par les jours de grands vents.** Le brûlage doit être effectué à une distance minimale de 25 m des voies de circulation et des constructions. Même si les conditions sont respectées toute personne ayant allumé un feu reste responsable des dommages matériels ou corporels causés au tiers ».

⇒ **Mairie :** le secrétariat de Mairie sera fermé le vendredi 22 mai

⇒ **Cabinet infirmier :** le N° de téléphone pour joindre les infirmières est le suivant : 04.74.58.86.89

**Permanences CAUE :**  
 La CAPV propose des permanences gratuites de l'Architecte Conseil du CAUE de l'Isère, Mme PINHEDE à l'intention des particuliers :

10 avril 2009  
 24 avril 2009  
 15 mai 2009  
 29 mai 2009  
 12 juin 2009  
 26 juin 2009

**Tribunal Grande Instance de Vienne :** Une pétition est à votre disposition au secrétariat de Mairie afin de soutenir les actions contre la suppression du tribunal de grande instance de Vienne. Possibilité de signer pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

**L'Association des Trois vallées propose un nouveau service : le P.R.E. :**  
 Partage-Rencontre-Ecoute.

Beaucoup de personnes souffrent de solitude et ont besoin de parler. Le PRE vous propose un temps d'écoute et de convivialité autour d'une tasse de café.

**Où ? :** maison des trois vallées 854 rue des potiers, la rosière – 38780 Estrablin

**Quand ? :** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 15h à 17h.  
 Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 18h à 20h.

**Renseignements :** A3V : 04 74 16 88 32 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h.

**Local Commercial :** Vous désirez acquérir un local commercial dans la commune pour installer une nouvelle activité de proximité ? La Mairie vend un local commercial de 73 m<sup>2</sup> dans les bâtiments « les Hauts du Village » en rez de chaussée au prix de 73 000 € H.T. Si vous êtes intéressé(e) veuillez prendre contact en mairie au 04 74 58 81 48.

**Auto – Ecole du Château**

L'auto-école ouvre ses portes dans notre village. Pour plus de renseignements contactez le 06.42.55.32.42 ou 04.74.56.26.67

**Espace Jeunes ... Stop... Programme ... Stop...Vacances de printemps...**

**Pour les 4-12 ans :**

- **Semaine du 6 au 10 avril :** comme autrefois : découverte des langues perdues et du savoir faire artisanal. Fabrication de pain à Peaugres
- **Semaine du 14 au 17 avril :** Vive les sciences avec visite le jeudi 16 avril d'Ebulliscience à Vaulx en Velin.

**Pour les 12-17 ans :**

- **Du 6 au 10 avril :** Customisation de vêtements, musée Haribo, Escalade au mur de Lyon, Ballade à cheval à Peaugres, fabrication de chocolat de Pâques.

terminera par une soirée à partir de 19h avec expo photo, on danse et on grignote.

**Inscriptions :**  
**Mairie de Reventin-Vaugris Auprès de Virginie RIVOIRE :** Lundi, Jeudi & Vendredi de 08h00 -12h00 & 14h00 - 17h00  
 Mardi & Mercredi : 08h00 - 12h00 ☐ **04 74 58 80 17**  
**Soit, aux Permanences auprès de Catherine PEREOL**  
 Place des Arelis - 38138 Les Côtes d'Arey  
 ☐ **04.74.78.12.57** ☐ **06.87.85.27.49**  
**Email : [catherine.pereol@leolagrange.org](mailto:catherine.pereol@leolagrange.org)**

- **A la mairie de Chonas l'Ambellan : Le vendredi 27 mars 2009, de 16h30 à 19h00**
- **Au bureau des Côtes d'Arey : Le mercredi 25 mars 2009, de 17h00 à 19h00**

## Avril

Samedi 4 : course vélo handivienne

Dimanche 19 : randonnée Arden à Reventin

Samedi 25 : voyage St Vincent

Dimanche 26 : canimarche refuge de

## Mai

Vendredi 1<sup>er</sup> : journée troc plantes dans le village

Vendredi 15 : A.G. comité des fêtes

Samedi 16 : Venez « larguer les amarres » avec la pièce de théâtre de l'ACL – 20h30 salle polyvalente. Bonne humeur assurée !

Dimanche 31 : vide grenier APE.

### Refuge de Gerbey

**Portes ouvertes non stop de 10h à 18h, possibilité de déjeuner sur place. Spectacle équestre, canimarche, entrée gratuite, parking intérieur gratuit. Animation sono paradise. Nombreux stands.**

## Juin

Vendredi 16 : kermesse de l'école

Dimanche 21 : Fête de la musique

Samedi 27 – Dimanche 28 : Lan's Events

Samedi 27 : Concours de boules AICA

### CONSCRITS Classe 9 et 4

Vous passez une nouvelle dizaine ou une demi-dizaine cette année. Pourquoi ne pas faire la fête à cette occasion.

Contactez le **04 74 58 88 18** afin d'organiser ensemble ce moment convivial

## Le printemps nous appelle :

- Vous aimez jardiner et souhaitez **échanger boutures, plants, bulbes, rejets, matériel ou conseils**, rendez-vous entre 10 et 12 heures place de la mairie pour le 1<sup>er</sup> « troc vert » de CHONAS L'AMBALLAN.

- vous êtes **passionné (e) de bonzaïs, plantes grasses, orchidées, plantes carnivores...** nous vous faisons une place pour exposer vos trésors et faire part de votre expérience. Contactez la mairie.

- Vous souhaitez partager un **pique-nique convivial**, apportez un ou plusieurs plats de votre confection et venez goûter ceux des autres à midi dans la cour de la mairie.

Apéritif offert par la municipalité, tables et chaises à disposition, chacun apporte sa vaisselle et son couvert.

- Vous désirez mesurer votre talent de chef pâtissier, participez au **concours de la meilleure meringue de CHONAS** (inscription en mairie).

Chaque personne volontaire fera parti du jury, le résultat sera rendu à 14h30 au moment du café (offert par la municipalité) et le ou la « gagnante » se verra remettre un tablier brodé par l'activité « détente et savoir » de l'ACL.

-L'après-midi, profitez des **animations familiales** proposées dans le village jusqu'à 16h30.

-Dans la journée, vous pourrez admirer une **exposition de photos** sur le thème des jardins, fleurs, légumes et petites bêtes. Pour la réaliser, nous avons besoin de vos talents d'« artistes en herbe » ; n'hésitez pas, confiez-nous vos plus belles œuvres !

Des tickets de tombola vous seront offerts pour vous remercier de votre participation.

Cette fête est organisée par la mairie et est basée sur l'échange, il n'y aura donc rien de payant.

**- Réservez dès aujourd'hui votre journée ! -**

## Semaine du développement durable (1<sup>er</sup> au 7 Avril).

1 - L'abeille ouvrière de la biodiversité, nous aide à cultiver nos amies les plantes à fleurs. Ensemble elles nous prodiguent mille services. Et si nous facilitons leur labeur plutôt que le leur rendre impossible ? Un parterre de fleurs par ci, du trèfle en fleur dans les pelouses moins souvent tondues, un bosquet d'arbres par là... Les Chonarins ne sont pas indifférents à l'indispensable arthropode, de l'ordre des insectes et de la famille des hyménoptères. Ainsi chez Marie Hélène et Gérard, Suzanne (marché de Chonas chaque Vendredi) et Jean, leur petit fils François ; chez Louis et Colette à Saint Prim, vous pouvez trouver des produits issus de l'apiculture locale. Logan à Gerbey, Samuel à l'Amballan, et quelques autres habitants, entretiennent une ou plusieurs ruches, chacune pouvant compter jusqu'à 60.000 abeilles. Pour palier au syndrome d'effondrement des populations d'abeilles, François entreprend d'élever des reines. Louis et Jean- Jacques ont converti leurs parcelles à l'agriculture biologique. Ce type d'agriculture qui n'a jamais été complètement abandonné grâce à de nombreux irréductibles laisse dans son assolement la part belle aux légumineuses (luzerne, lentille, trèfle, pois, ...). C'est la seule agriculture viable durablement. Sous la forme d'une association avec des bactéries qui fixent l'azote de l'air au niveau de l'enracinement superficiel, la famille des plantes légumineuses fournit à la fois une alimentation riche en protéine, des fleurs à pollen pour les abeilles et de l'azote pour la culture suivante, généralement une céréale comme le blé. Par l'aide à la création de jachères fleuries et apicoles, à base de semences de plantes « pro-nectar », la fédération de chasse et la région Rhône Alpes encouragent la gestion de la biodiversité. **Si le climat printanier demeure propice, nous pourrions en voir fleurir devant le château. Faire de la place aux fleurs et aux abeilles signifie diminuer nos productions de grains et nos gains immédiats. C'est une mesure de précaution, de protection et d'investissement. Parce que dans les parcelles de blé, d'orge, ... nous accepterons que vivent aussi d'autres plantes pollinisatrices.** Que des champs s'effacent au profit des forêts réduites en maints endroits à peaux de chagrin, que nous réhabilitons des espaces de biodiversité et de refuge en bordure des parcelles (les haies variées) ainsi, nous utiliserons moins de pesticides, moins d'engrais chimiques fabriqués à base de pétrole et de ressources rares. Bref, nous devons retrouver un équilibre. Car tout est une question d'équilibre. Une bonne santé passe par un bon équilibre d'écosystèmes diversifiés. **Evoquer la vie des abeilles c'est évoquer l'ensemble des activités et des orientations humaines.**



Impossible de le faire sur un quart de feuille, aussi nous vous tiendrons informés sous forme d'une histoire à suivre au fur et à mesure des publications de Chonas Info.

### **LA FORET ALLUVIALE - VENDREDI 3 AVRIL à 20H15 SALLE POLYVALENTE DE CHONAS ST PRIM**

Nous vous vous invitons à une soirée consacrée aux forêts alluviales. Dans une ambiance conviviale, au cours de la Semaine du Développement Durable, Bernard PONT, Conservateur des Réserves Naturelles et animateur de groupes de travail dans le même cadre, présentera un panorama des différents types de forêts alluviales. **Temps forts de cette veillée :**

- La forêt alluviale en fonction des variations géographiques  
En quoi se distingue-t-elle d'une autre forêt ?
- Quelle place pour les forêts alluviales le long du Rhône
- La forêt alluviale de Gerbey

*A la suite de cette présentation, le débat sera engagé avec le public.*

*Les échanges pourront se poursuivre autour du verre de l'amitié*

Entrée gratuite - Soirée offerte par la municipalité et le comité de gestion de la forêt alluviale de Gerbey

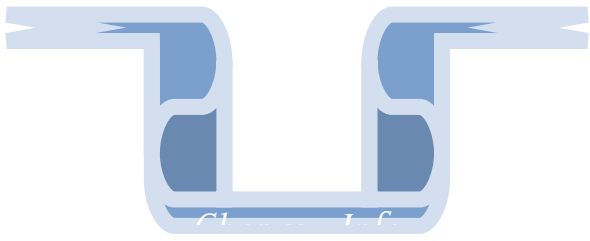
### **ET LE LENDEMAIN MATIN : SAMEDI 4 AVRIL**

#### **OPERATION NETTOYAGE DE LA FORET ALLUVIALE DE GERBEY**

Rendez vous à partir de 8h45 au parking du plan d'eau - Gants et sacs fournis par la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois - Prévoir des chaussures pratiques.

Pour les amoureux de la marche, c'est l'occasion de vous rendre à Gerbey par le sentier du Milan Noir, jalonné de bornes : vous y trouverez à flanc de coteau une table d'orientation face à une très belle vue sur la vallée du Rhône et les derniers sommets du Massif Central.

***Nous en profitons pour remercier le propriétaire , Monsieur Georges Remillieux, de nous avoir autorisé cette implantation***



## **Le Mot du Maire**

Avec le retour des beaux jours, les activités extérieures reprennent, soyez vigilants au respect du voisinage tant pour le bruit que pour les fumées. Vous trouverez dans ce Chonas-Info un article relatif à ces réglementations. Vous l'avez sûrement lu dans la presse, les tracés du CFAL, contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, impactant notre territoire n'ont pas été retenus. Bien que notre environnement soit épargné, il n'en reste pas moins que nous resterons attentifs pour que toutes les protections soient prises pour préserver les populations riveraines du tracé.

Fin mars, les nouveaux habitants des logements des « Hauts du Village » vont prendre possession de leurs appartements, nous leur souhaitons la bienvenue à Chonas l'Amballan.

La finition des aménagements sur le chemin de l'église rend plus accueillant l'accès aux commerces et appartements. Il nous reste à terminer les aménagements extérieurs à l'arrière des bâtiments, en ce moment nous construisons ce projet avec le maître d'œuvre.

En ce qui concerne « l'Allée des Tilleuls », les entreprises sont désignées et les travaux commenceront durant le deuxième trimestre. Cette allée bucolique apportera la sécurité aux piétons et surtout aux enfants qui se rendent à l'école en venant des chemins de Saint-Laurent et Champ Sever.

Le dossier du « Clos des Fontannettes » se poursuit et nous souhaitons en voir l'aboutissement très prochainement.

Pour être en concertation avec chacun d'entre vous, nous avons décidé de programmer des réunions de quartiers durant lesquelles nous reviendrons sur les résultats du questionnaire et échangerons avec vous sur l'évolution et l'avenir de notre village. Vous trouverez dans ce Chonas-Info les dates des différentes rencontres et les quartiers concernés,

Les journées 3 et 4 avril seront réservées au développement durable avec le 3 une soirée « veillée villageoise », offerte, sur les thèmes des espaces protégés et, le 4, le nettoyage de la forêt alluviale. Vous êtes tous les bienvenus. (Voir les détails dans ce Chonas-Info). La commission fleurs de notre village organise une journée de troc et concours de meringues le 1<sup>er</sup> mai. Vous trouverez tous les détails de cette journée ci-dessous.

Je vous souhaite de profiter pleinement des premiers beaux jours. Cordialement.

Girardon Tournier.

Lucette

**Jobs d'été** Vous êtes né(e) en 1992, ou vous avez 16 ans révolus, vous cherchez un travail pour les vacances scolaires. La municipalité vous propose de remplacer le personnel en congé. Si vous êtes intéressé(e) veuillez faire parvenir un C.V. et une lettre de motivation au secrétariat avant le 1<sup>er</sup> mai.

**Réunion publique** l'analyse du questionnaire auquel nous vous avons demandé de répondre à l'automne dernier est finie. Contrairement à ce que nous vous avons annoncé lors des vœux du maire, l'équipe municipale a préféré vous rencontrer lors de réunions de « quartier », plus favorable à l'échange qu'une grande réunion publique. Nous vous proposons donc les dates suivantes en fonction de vos lieux d'habitation :

**Jeudi 27 avril** : quartier Lieuraz-Sambillot

**Vendredi 26 juin** : quartier St Laurent –Village

**Vendredi 18 septembre** : quartier de Gerbey

**Vendredi 23 octobre** : quartier de l'Amballan et le Marais

## **Finances**

Conformément à nos craintes, des solutions saines sont à trouver pour parachever les chantiers initiés il y a plusieurs années. On a reporté un important excédent au budget 2008-2009. Celui-ci ne correspond néanmoins que partiellement aux besoins liés à l'avancée de ces projets en cours.

Cependant, le conseil municipal a décidé de délaisser cette année la logique d'une augmentation des taux des taxes locales, tenant compte du contexte social difficile : les taux de nos impôts locaux ne seront donc pas augmentés cette année.

